

Continuer tout droit sur 1 km, couper la route – voir l'église et le bourg de Champniers sur la gauche.

Continuer encore tout droit sur 500m. Au bout, tourner à droite.

À 200m, quitter le chemin pour emprunter le sentier étroit **de l'ancienne voie romaine** pendant presque 1 km.

Cette voie romaine sert à délimiter les communes de Champniers et Brie.

Au débouché de la voie romaine, suivre le chemin de droite jusqu'à la rue de l'Armoise que l'on descend sur la gauche.

06 - Après  **le lavoir des Bouillons**, à droite, tourner à droite rue du Curcuma. Puis ensuite, rue de la Lavande. Traverser la rue de la Ciboulette pour rejoindre la rue de l'Estragon.

Au bout du lotissement, tourner à droite dans le sentier puis reprendre la rue de la Sauge et de la Muscade pour revenir à la Place de la Chapelle.

Hors parcours, emprunter la rue de la Vanille pour admirer de magnifiques  **porches et maisons de maître** du XIX^e siècle.



le lavoir des Bouillons



Porche Viville



Chapelle

Une question ?

MAIRIE CHAMPNIERS

05 45 69 88 98

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-rando.com
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

ANGOULÊME
TOURISME

Champniers

FFRandonnée
Charente

À LA
DÉCOUVERTE
des chemins

du Grand Angoulême

04

Champniers

CIRCUIT DES CRÊTES

Ce hameau aux senteurs épicées offre de superbes points de vues sur la campagne environnante, et sur la ville d'Angoulême.

 *À voir en chemin :*

la Chapelle Saint-Roch, le lavoir, porches et maisons de maître du XIX^e siècle de Viville, le logis de Chamarande, de magnifiques points de vues sur Angoulême et Champniers, la voie romaine, le lavoir des Bouillons.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Place de la Chapelle à Viville,
commune de Champniers.

GPS : lat. 45.702485 long. 0.237065



9,5 km

distance



facile



3h

temps



balisage



soleil
ombre



en famille



Grand
Angoulême

Téléchargez le tracé GPX

sur le site angouleme-rando.com



Les crêtes



Le Viville

CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS



Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne laisser aucun débris
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées

IGN : Sean25 ©
Crédit photo : © Office de tourisme du Pays d'Angoulême - C. BLANNEAU
Conception & réalisation : Agence42



01 - Après avoir lu l'histoire de la **Chapelle des Lépreux** du XVI^e siècle, prendre la rue de la Muscade à droite.

02 - À proximité, admirer  le **lavoir de Viville**, nom du cours d'eau qui se jette dans la Touvre.

Revenir sur vos pas pour tourner à gauche et prendre la rue de la Sauge. Au prochain croisement, tourner à droite pour prendre un chemin qui monte jusqu'à la rue de la Myrte que l'on descend. Continuer en face rue des Léchères. Après la dernière maison, prendre le chemin sur la droite qui descend vers le **ruisseau le Viville**. Le franchir continuer rue de la Marjolaine.



Lavoir de Viville

À l'intersection, suivre sur la droite la rue du Basilic.

03 - Hors parcours, faire un détour en empruntant l'impasse du Câtre pour admirer **le logis de Chamarande**.

Après la station de pompage, emprunter le chemin du Persil à gauche. Après avoir cheminé entre bois et pâturages, on arrive sur les hauts de Viville, chemin de l'Anis étoilé, que l'on quitte pour la rue de l'Anis sur la gauche. À la prochaine intersection, prendre sur la gauche la rue du Safran.

04 - Continuer tout droit.

Après le chenil, magnifique  **vue sur le plateau d'Angoulême**.

05 - Contourner la cabane sur la droite pour prendre le chemin qui part vers les vignes.

CODE balisage

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

